

**zehnder**  
always the  
best climate



**maprimerénov'**

Mieux chez moi,  
mieux pour la planète



Information Presse  
Avril 2020

## La VMC double flux, seul système de ventilation soutenu par MA PRIME RÉNOV' :

les appareils de ventilation Zehnder sont éligibles à ce nouveau dispositif

### Qu'est-ce que « Ma Prime Rénov' » ?

Le nouveau dispositif d'aide d'état MA PrimeRénov' finance des travaux de rénovation énergétique et s'adresse à tous les propriétaires qui occupent leur logement.

L'aide est calculée en fonction de deux éléments : les revenus du propriétaire et le gain écologique apporté par les travaux de chauffage, d'isolation ou de ventilation. Si le propriétaire n'est pas éligible à MaPrimeRénov' en 2020, il peut toujours bénéficier du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

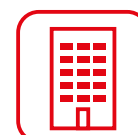
La ventilation double-flux est le seul système de ventilation à être intégré dans ce dispositif, permettant à la fois de contribuer au confort et de réduire les factures énergétiques du logement. L'état prend position en soutenant fortement ce système de ventilation.

### Un montant de prime élevée pour la VMC double flux

(sous condition de revenus)



Entre 3000€ et 4000€  
pour les maisons  
individuelles



Entre 2000€ et 3000€  
pour les logements  
collectifs

## Qui peut en bénéficier ?

En 2020, MaPrimeRénov' s'adresse aux propriétaires occupants. Pour en bénéficier, il faut que les revenus du ménage soient inférieurs aux montants suivants :



**Pour les propriétaires occupants**

Plafonds de ressources des ménages éligibles à MaPrimeRénov' dès 2020

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources île-de-France		Plafonds de ressources autres régions	
	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
1	20 593 €	25 068 €	14 879 €	19 074 €
2	30 225 €	36 792 €	21 760 €	27 896 €
3	36 297 €	44 188 €	26 170 €	33 547 €
4	42 381 €	51 597 €	30 572 €	39 192 €
5	48 488 €	59 026 €	34 993 €	44 860 €
Par personne supplémentaire	+6 096 €	+7 422 €	+4 412 €	+5 651 €

## Comment bénéficier de la prime ?

C'est simple !



Le particulier crée son compte en ligne sur

[www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)



Il obtient une première estimation



Il reçoit par mail la confirmation de l'acceptation de son dossier



A la fin des travaux, il transmet la facture de son artisan **RGE**, via son compte personnel



L'aide lui est versée sous 4 mois maximum, par virement

## Les appareils de ventilation Zehnder éligibles à « Ma Prime Rénov' »

Idéal pour les bâtiments neufs, des unités de ventilation avec des performances certifiées, du T2 au T5 et plus



**Zehnder ComfoAir 180**  
30 à 180 m³/h



VMC  
Selon le référentiel NF 205



**Zehnder ComfoAir 200**  
50 à 200 m³/h



VMC  
Selon le référentiel NF 205



**Zehnder ComfoAir 350**  
40 à 350 m³/h



VMC  
Selon le référentiel NF 205



**Zehnder ComfoAir Q 350; Q 450 et Q 600**  
40 à 600 m³/h



VMC  
Selon le référentiel NF 205



**andré sudrie**  
relations presse

43 rue Rambuteau 75004 Paris  
Tél : 01 42 78 22 22 • Fax : 01 42 78 57 20  
Web : [www.andresudrie.com](http://www.andresudrie.com)

Retrouvez cette information sur [www.andresudrie.com](http://www.andresudrie.com)